

Motion des représentants des enseignants au Conseil d'administration du 05 mars 2010
Lycée Fénelon, Cambrai

Nous refusons la D.H.G qui nous a été attribuée pour l'année 2010-2011, qui se traduit par la perte de plus de 70 heures postes par rapport à la dotation de 2009-2010, alors que la perte prévue par le Rectorat n'est que de 41 élèves. De plus, l'évolution démographique ces dernières années montre que les effectifs des élèves devraient remonter

Nous refusons la suppression de 4 postes alors que la dotation prévoit 217 HSA. Nous réclamons la transformation de ces heures en heure poste.

Nous refusons la suppression d'un poste de philosophie alors qu'un petit bloc provisoire est créé (4h). Cela ne peut se traduire que par une dégradation de notre métier : comment s'investir dans deux ou trois établissements, tant au niveau des élèves qu'au sein des équipes pédagogiques, sans compter la fatigue physique liée à des déplacements entre les établissements ?

Nous refusons la suppression de deux postes d'anglais, alors que les moyens existent pour au moins un poste et que la nouvelle réforme insiste sur la nécessité de valoriser les langues étrangères.

Nous refusons la suppression d'un poste en français, qui ne se traduit pas par une mesure de carte scolaire puisque c'est un départ en retraite mais qui entrainera un alourdissement de la charge de travail pour les professeurs de français et qui prive, éventuellement, un collègue TZR de pouvoir obtenir un poste fixe.

Cette dotation ne repose que sur des considérations comptables et se traduira inévitablement par des heures supplémentaires pour toutes les disciplines à la rentrée 2010. Les enseignants du lycée Fénelon ont refusé massivement le recours aux heures supplémentaires pour la rentrée prochaine. Nous vous joignons ces refus collectifs d'heures supplémentaires.

En effet, comment mettre en valeur, dans la nouvelle réforme, le travail en équipe et les activités transdisciplinaires, tout en alourdissant notre charge de travail par des heures supplémentaires pléthoriques et en niant le travail de concertation nécessaire au travail d'équipe mais qui n'est absolument pas pris en compte dans notre emploi du temps.

Nous refusons que les stagiaires soient utilisés pour pallier ce manque de moyens. C'est nier la nécessité d'un temps d'apprentissage pour notre métier et donc la porte ouverte au recours à des personnes non qualifiées. L'Education Nationale est un service public qui doit être rempli par des personnes qualifiées et compétentes. Il en va de la qualité de l'enseignement que l'on transmet à nos élèves.

Nous avons apprécié l'effort de la direction de l'établissement pour limiter les conséquences humaines de la diminution de la DHG mais nous ne pouvons accepter cette baisse des moyens et la suppression d'un nombre important de postes, préjudiciable à nos élèves. Nous n'accepterons donc pas cette répartition des moyens.

Pour le SNES-SNEP :

Pour le SNALC :

Pour le SGEN :